



## Modalités d'inscription

Pour l'inscription au collège, il convient de joindre les bulletins trimestriels de l'année en cours.

La confirmation d'inscription est signifiée au mois de juin en fonction de la décision du conseil de classe.

### Documents à fournir :

1. La fiche de renseignements (feuille de couleur)
2. L'autorisation de prélèvement (si souhaitée)
3. L'autorisation d'hospitalisation (obligatoire)
4. Bulletin d'adhésion TEAM JAG
5. La photocopie **recto verso** de la pièce d'identité de l'élève
6. La photocopie du livret de famille (**pages parents et enfants**)
7. La photocopie de la feuille des principaux vaccins du carnet de santé
8. La photocopie des bulletins trimestriels de l'année en cours.
9. **Pour les élèves souhaitant réserver l'internat** : voir le contrat d'internat.

Merci de nous transmettre courant juin :

1. Un "exeat" du dernier établissement scolaire fréquenté.
- 2. La décision du Conseil de Classe du 3<sup>ème</sup> trimestre (obligatoire).**

Une confirmation de réception de dossier vous sera envoyée par mail.

Toutes documentations concernant la scolarité sera disponible sur école directe, dont vous recevrez les codes courant septembre, **l'adresse mail est donc obligatoire.**

Durant la scolarité l'établissement assure à ses frais chaque jeune dans le cadre de ses activités scolaires et extrascolaires via la Mutuelle St Christophe.

*Une visite de l'établissement est possible sur rendez-vous.*

*Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec le  
secrétariat.*

*Tel : 02.97.23.78.50*

*Mail : lyc56.ja.gourin@enseignement-catholique.bzh*

### Tarifs

Tarifs 2024-2025	Contribution (Externat)	* Coût de la demi-pension 4 jours / semaine (lundi-mardi-jeudi- vendredi)	* Coût de la demi-pension 5 jours / semaine	* Internat
<b>Coût total pour l'année</b>	<b>399 €</b>	<b>1 150 €</b>	<b>1 332 €</b>	<b>3 262 €</b>

\* Contribution incluse

Des frais éventuels (Étude, livres, TD...) seront ajoutés à la facturation.

Prix du repas occasionnel : **6 €** à régler à l'accueil avant 10h00.

Une remise correspondant au coût des denrées alimentaires peut être obtenue par la famille à sa demande par écrit (sur papier libre ou par mail) à partir de 5 jours consécutifs d'absence.

- Chaque élève interne et demi-pensionnaire est détenteur d'une carte d'accès personnelle au self remise le jour de la rentrée.

**Tout remplacement de carte sera facturé 5€.**

Les cartes de l'an passé ne sont plus valables.

### Facturation & Modalités de paiement

**La facturation sera établie annuellement et sera payable :**

- **Soit par chèque en trois termes**
- **Soit par prélèvement mensuel en 10 prélèvements d'Octobre à Juillet, le 05 de chaque mois.**
- La facture sera disponible sur le site école directe.

Les bourses seront déduites chaque trimestre des factures.

**Pour un 3<sup>ème</sup> enfant** inscrit dans l'ensemble scolaire Sainte Jeanne d'Arc – Saint-Pierre, nous accordons à ce dernier, une **réduction de 30%** sur la contribution scolaire.

**Ceux qui l'an passé avaient opté pour le prélèvement automatique, celui-ci sera reconduit.**

**Les familles souhaitant payer par prélèvement cette année pourront réclamer un mandat de prélèvement à l'accueil.**

Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à contacter la direction.

[www.jeanne-arc-gourin.fr](http://www.jeanne-arc-gourin.fr)







**AUTORISATION PARENTALE  
POUR TOUTE INTERVENTION MÉDICALE EN CAS D'URGENCE**

Je soussigné,

Nom et Prénom : .....

Profession : .....

Qualité : (père, mère, tuteur ...) : .....

Adresse précise du responsable légal : .....

Autorise l'hospitalisation et le traitement de :

NOM de l'enfant : ..... Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... Classe : ..... 1/2 pensionnaire

Interne

Externe

Scolarisé(e) au Collège-Lycée SAINTE JEANNE d'ARC de GOURIN, tél : 02 97 23 78 50.

L'intervention se déroulerait dans le Centre Hospitalier le plus proche.

Cette autorisation est valable pour l'année scolaire en cours.

Allergies diverses : .....

Problème de santé particulier : .....

Nom et adresse du médecin traitant : .....

A : ..... Le .....

Signature du responsable légal :

**NOTA : l'établissement  
n'est pas autorisé à  
délivrer de médicament  
(aspirine ou autre).**

**PÈRE**

NOM : .....

Prénom : .....

Tél domicile : .....

Tél lieu de travail : .....

Tél mobile : .....

**MÈRE**

NOM : .....

Prénom : .....

Tél domicile : .....

Tél lieu de travail : .....

Tél mobile : .....

**A compléter et à retourner**



AUTORISATION DE PRELEVEMENTS

Objet : Prélèvement automatique

Madame, Monsieur,

Pour faciliter le paiement des frais de l'année scolaire, nous vous proposons le règlement par prélèvements automatiques dans les conditions suivantes :

- 10 prélèvements d'Octobre à Juillet, le 05 de chaque mois.

Pour l'acceptation de la proposition, vous voudrez bien faire retour de cette demande, du mandat de prélèvement SEPA (*qui figure au verso de cette feuille*) et d'un **RIB**.

---

Madame ou Monsieur : .....

Parents :

De ..... Classe : ..... Régime : .....

- Opte pour le prélèvement automatique sur 10 mois.

A ..... Le .....

**Signature :**

**NB :** Joindre la demande et le mandat SEPA (datés et signés) avec le **RIB**

**Mandat SEPA à remplir au verso de cette feuille**





## PRÊT DES MANUELS SCOLAIRES

Madame, Monsieur,

Depuis quelques années, les collégiens bénéficient du prêt de leurs manuels scolaires au sein de l'établissement.

Pour s'assurer de leur bon usage, un chèque de caution de **50 Euros** est demandé à chaque élève, en échange des manuels scolaires qui lui sont remis.

Ce chèque n'est pas encaissé et est restitué à la fin d'année scolaire, au retour de tous les livres et CD, à condition que leur état ne nécessite pas leur remplacement. Il sera automatiquement encaissé si l'ensemble des manuels prêtés n'a pas été rendu à la date fixée en fin d'année scolaire.

Ce chèque est aussi une garantie pour tout le matériel pédagogique mis à disposition des élèves durant l'année scolaire.

Les livres doivent impérativement être couverts.





L'AS Team JAG offre aux élèves de l'établissement une grande variété de pratiques sportives. Des activités pour tous les goûts, en loisir comme en compétition.

**Une adhésion annuelle de 15€ est demandée pour l'année scolaire.**

Elle donne accès aux différentes activités sous la responsabilité d'un professeur d'EPS et permet de participer gratuitement aux compétitions proposées par l'Ugsel.

## **UN PROGRAMME RICHE ET POUR TOUS LES GOÛTS**

### **NOUVEAU ! Développement de L'AS Football/Futsal**

#### ❖ **AS Football/Futsal**

- AS Foot apprentissage : 1 séance d'1h30 par semaine
- AS Foot compétition : 2 séances d'1h30, soit 3h d'entraînement par semaine. Nombre de places limitées et sous conditions (Réservé aux 6ème-5ème pour la rentrée 2024-2025)
- AS Foot arbitrage (projet de formation de jeunes arbitres)

#### ❖ **AS "multisports" : Badminton, tennis de table, sports collectifs, athlétisme...**

Inscriptions et fonctionnement par période de vacances à vacances : une à deux activités par période sur des temps réservés pour les 6ème-5ème et pour les 4ème-3ème

#### ❖ **Compétitions UGSEL**

L'AS Team JAG est affiliée à l'Ugsel 29 et propose aux élèves des rencontres sportives et compétitions toute l'année. Transport gratuit pour les adhérents à l'AS Team JAG.

#### ❖ **Des équipements personnalisés à des tarifs préférentiels :**

L'AS Team JAG, c'est aussi une boutique de vêtements et accessoires : T-shirts, vestes, gourdes et sacs de sport personnalisés (2 commandes par an)



---

### **Bulletin d'adhésion Association Sportive Team JAG**

Je soussigné(e) ....., (père - mère - tuteur)\*,

inscrit mon enfant....., né(e) le ...../...../..... ,

à l'association sportive du collège, l'AS Team JAG, pour l'année scolaire 2024-2025

**Je joins à ce bulletin l'adhésion annuelle de 15€ (chèque à l'ordre de l'association sportive Sainte Jeanne d'Arc)**

- en chèque  
 en espèces

Fait à ....., le .....

Signature